

Droit des inventions et du design

Titulaire

Andrée PUTTEMANS (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

DROI-C5126

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Autre campus

Contenu du cours

Les matières juridiques mobilisées seront toutes celles applicables dans les domaines des inventions techniques et du design.

Approche interdisciplinaire, y compris culturelle, de ces matières.

Cette année, une attention particulière sera portée aux inventions de Nikola Tesla et aux créations de Charlotte Perriand ainsi qu'à leurs relations avec le domaine de la propriété intellectuelle.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de passer outre l'anxiété bien naturelle qu'il peut ressentir à l'idée d'aborder une matière très technique afin qu'il puisse découvrir toute la richesse des réflexions actuelles suscitées par la question de l'appropriation exclusive de connaissances dans des domaines aussi divers que le design, les sources d'énergie, la médecine, la pharmacie, la biotechnologie, les télécommunications, les nanotechnologies, l'informatique, etc.,

Il lui permettra d'approfondir les principaux aspects des matières comprises dans le contenu du cours en les confrontant à la pratique, à la jurisprudence (notamment celle de la CJUE) et aux analyses de la doctrine.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requis

Esprit curieux, inventif, rigoureux, enthousiaste et critique.

Soif d'apprendre et de dialoguer.

Goût du travail en équipe et en autonomie.

Très bonne maîtrise de la langue française.

Bonne connaissance passive du néerlandais et de l'anglais : les étudiants doivent être capables de lire, comprendre et synthétiser en français des publications juridiques et non juridiques dans ces deux langues.

Bonne maîtrise des bases du droit de la propriété intellectuelle et du droit de la consommation

Avoir suivi et réussi, avant la présente année académique, au moins un cours d'introduction au droit de la propriété intellectuelle.

Attention : vous devez impérativement, pour pouvoir choisir ce cours comme cours à option, être disponible tous les jeudis de 10h30 à 13h30 pendant tout le 1er quadrimestre, à partir du 29 septembre 2022. Ceci afin de participer activement au cours et/ou de travailler en groupe.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours est donné sous forme de séminaire. **La présence y est obligatoire dès le premier cours, le 29 septembre 2022.**

Application de la méthode de la classe inversée : avant chaque cours, les étudiants verront une partie de la matière grâce à des capsules audio ou vidéo et des publications doctrinales ou jurisprudentielles (en français, néerlandais et anglais).

Certains étudiants pourront être désignés, au moment du cours, pour faire la synthèse de la matière préparée et répondre aux questions posées par la professeure et les autres étudiants et susciter une discussion générale.

En outre : application de la méthode des cas, sous la forme d'une préparation en groupes de questions illustrant différentes parties du cours.

Contribution au profil d'enseignement

Contribution au profil d'enseignement du Master en Droit (les étudiants d'autres disciplines que le droit ne sont pas concernés par ceci - le cours sera bien évidemment adapté à leur profil propre)

Démontrer une maîtrise solide de la méthodologie juridique en la confrontant à des questions juridiques pointues.

- 1 maîtriser les sources spécifiques ;
- 2 transposer des sources générales à son domaine de spécialisation ;
- 3 maintenir une veille sur les évolutions constantes du droit dans son domaine

Expérimenter les conditions d'un bon travail d'équipe

- 1 identifier les axes de recherche et élaborer une analyse de la question juridique « à plusieurs mains » en mettant en pratique les connaissances et compétences développées ;
- 2 s'engager dans un travail collectif en confrontant les points de vue ;
- 3 exposer l'argumentation commune en tirant profit des qualités et compétences de chacun ;

⁴ adopter une attitude proactive lors des activités d'apprentissage.

Elaborer un projet de recherche pertinent, clair et faisable

- ¹ établir l'état de l'art sur une question juridique en prenant en compte la pluralité des points de vue et des thèses ;
- ² identifier les différentes interprétations doctrinales pertinentes et les confronter.

Références, bibliographie et lectures recommandées

(Re)lire mon syllabus 2 du cours de bachelier en droit, DROI-C3006, *Droit économique et droit de la propriété intellectuelle*, imprimé aux PUB, qui consiste en une introduction générale au droit de la propriété intellectuelle.

La nouvelle édition publiée en septembre 2022 sera mise à la disposition des étudiants inscrits au cours, via l'UV. De nombreuses références y figurent.

Pour le reste, les documents et publications à consulter seront communiquées via l'UV, au fil du cours.

Support(s) de cours

Université virtuelle, Syllabus et Podcast

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Autre campus

Contact(s)

Les contacts auront lieu lors des cours.

En cas de nécessité : par email (andree.puttemans@ulb.be)

Méthode(s) d'évaluation

Autre, Présentation orale et Travail de groupe

Méthode(s) d'évaluation (complément)

La présence au cours est obligatoire.

L'évaluation est continue et se fera au fil des cours, sous forme écrite ou orale, et en fonction de la participation au cours.

Pas d'examen. Pas de seconde session.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/bloc 2, finalité Droit économique et social/bloc 2 et finalité Droit civil et pénal/bloc 2

Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences

MA-CHIM | **Master en sciences chimiques** | finalité Spécialisée/bloc 1 et finalité Spécialisée/bloc 2

